

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° Spécial , Janvier 2025

*Actes du Colloque International pluridisciplinaire au
Campus de l'Université de Doba (Tchad)*

Du 14 Au 16 Novembre 2024

**Thème : Exploitation des ressources pétrolières en
Afrique : enjeux et développement.**

Coordination :
NANGKARA CLISON,
KOUAGO ABDOULAYE
GUIDENG KERTEMAR AUBIN

REVUE TRIMESTRIELLE - N° Spécial Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2024)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2024 = 5.302

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2024 = 5.302 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2024).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2024 = 5.302]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé.

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Wonouvo GNAGNON, Assistant, Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir (2003), « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

MOT DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE DOBA



Aux participants et aux collègues !

C'est avec un immense plaisir que nous nous adressons à vous, dans cet avant-propos à l'occasion du Colloque International Pluridisciplinaire qui s'est tenu du 14 au 16 novembre 2024 à l'Université de Doba sur le thème crucial : « Exploitation des ressources pétrolières en Afrique : enjeux et développement ». Cet événement a été rendu possible grâce au soutien financier de Tchad Petroleum Company (TPC S.A).

Nous avons eu l'honneur d'organiser ce colloque sous le haut patronage du Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle. La présence du Gouverneur de la Province du Logone Oriental, le Contrôleur Général de Police TOKE DADI, accompagné des autorités civiles et militaires de la Ville de Doba, ainsi que celle des représentants de la TPC, témoigne de l'importance que revêt ce sujet pour notre pays et notre région.

Ce colloque a vu la présence de trois Recteurs d'académie du Tchad (Sud, Sud-Est et Sud-Ouest), et a rassemblé plus de 122 enseignants-chercheurs et chercheurs, qui ont partagé leurs travaux en présentiel et en ligne. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir trois éditeurs, à savoir les Éditions Guiguess du Cameroun, les Éditions Toumaï et les Éditions le Souffle du Tchad, témoignant ainsi de l'intérêt croissant pour les recherches académiques en Afrique.

La leçon inaugurale, présentée par le Pr BAN-BO BEBANTO Antipas, Recteur de l'Académie du Sud-Ouest du Tchad, a ouvert la voie à des échanges fructueux au sein de six panels variés, couvrant des domaines tels les arts, les lettres, les sciences humaines, le droit, l'économie, les sciences exactes et naturelles.

Ce document compile les différents résumés des communications présentées, qu'elles soient en présentiel ou en ligne. Nous en profitons pour exprimer nos sincères

remerciements au Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle, TOM ERDIMI, parrain de cet événement, dont le soutien a été indispensable.

Nous souhaitons également saluer le Directeur de Tchad Petroleum Company et son équipe pour leur appui financier, ainsi que les Responsables des organes de recherche qui ont collaboré avec notre Université à savoir le Bureau d'Étude Archéologie et Patrimoine Culturel (BEAPC), le Groupe de Recherche des Enseignants-Chercheurs du Sahel (GRECHES), le Centre d'Études Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO) lié au Réseau des Auteurs et Conteurs pour la Tradition Orale (RACTO) du Tchad, le Centre Africain des Études et Recherches pour le développement (CAERD) et l'Association des Écrivains et Auteurs du Tchad (ASEAT). Votre coopération a permis de mobiliser des chercheurs de diverses institutions, enrichissant ainsi notre événement scientifique.

Enfin, nous vous invitons à poursuivre les échanges initiés lors de ce colloque, car c'est ensemble que nous pourrons relever les défis liés à l'exploitation des ressources pétrolières en Afrique et contribuer au développement durable de notre continent. Nous vous remercions de votre attention et vous souhaite une bonne lecture des résumés présentés.

DJIKOLOUM Benjamin Benan, MC

Président de l'Université de Doba

LEÇON INAUGURALE

par

BAN-BO BEBANTO ANTIPAS, MC

THÈME : « EXPLOITATION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉVELOPPEMENT »

A la base, les êtres humains sont dans la nature, sur la terre, entourés des animaux, des plantes, des eaux, de l'air, et tous dans un écosystème équilibré et harmonisé. Les hommes comme tous les animaux doivent perpétuellement couvrir leurs besoins énergétiques pour survivre et se protéger contre les prédateurs, les agressions extérieures. À partir de ce moment commence l'exploitation de la nature : les animaux contre les animaux et plantes, les plantes contre les plantes. Se protéger devient naturel pour les uns les autres.

La découverte des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz, bois, uranium, etc.) qui sont non renouvelables, a accentué l'exploitation de la nature et a engendré des conflits d'intérêt dans les différents coins du monde. À côté de ces énergies, il y a des sources d'énergies renouvelables comme le soleil, le vent et l'eau parce qu'elles sont inépuisables.

Les ressources naturelles constituent pour un pays une source importante de défis économiques. Les besoins en énergies fossiles et particulièrement en pétrole ne cessent d'augmenter au fil des années afin de faire booster l'économie et améliorer les conditions de vie des populations.

Le pétrole apparaît donc comme étant une véritable aubaine pour les pays africains. Comme source d'énergie, il est utilisé pour fabriquer du carburant des différentes machines, et d'autres matériaux comme du plastique, etc. Son exploitation comporte des effets importants sur l'environnement et admet aussi des risques majeurs et des conséquences dramatiques sur la faune, la flore et les modes de vie socioculturelles. Dans beaucoup des pays africains, cette production bénéficie rarement à l'économie nationale vu qu'elle est gérée par des multinationales. L'or noir en Afrique a bouleversé la structure des économies et a bloqué le développement d'autres activités d'exportation en alimentant le clientélisme, la corruption et la bureaucratie, sans profiter vraiment aux populations (Jean-Pierre Favennec, 2003 ; Jean-Marie Chevalier, 2005).

Toutefois, le pétrole est devenu « une locomotive pour l'économie » de certains pays comme le Nigéria, l'Angola, le Gabon, l'Égypte, la Libye, le Niger, l'Algérie, l'Ouganda, le Sénégal ou encore le Kenya qui ont rejoint le classement des pays producteurs. Cette manne est une ressource aux enjeux financiers, mais aussi géopolitiques. Plusieurs pays y voient une aubaine et une opportunité d'exploiter des gisements pétroliers dans des conditions préférentielles.

Mais l'exploitation du pétrole enfreint à l'équilibre écologique. Ce sont entre autres : la destruction liée à l'implantation de l'industrie extractive ; la destruction des savanes, des forêts, de la faune et de la flore ; la pollution de l'environnement, etc. Les conséquences peuvent être : la disparition de certaines espèces végétales et animales ; l'émergence des maladies respiratoires telle que la tuberculose, le cancer, les allergies, etc. Des conséquences socioéconomiques sont également observées telles : le changement de mode de vie, changement des habitudes alimentaires, les problèmes fonciers, etc.

Les problèmes et questions rencontrés lors de l'exploitation de pétrole en Europe, Asie, Afrique semblent être les mêmes. Les approches peuvent être différentes, mais les solutions ont été toujours là. Les principales questions de société, les défis majeurs et enjeux socioéconomique des peuples pour un développement durable, tels que définit par les Objectifs du Développement Durable (ODD) ont été toujours les axes de recherche qui incombent aux chercheurs.

Le Tchad, à l'instar des autres pays d'Afrique, dispose d'importantes réserves de pétrole brut qui, avec l'agriculture, représentent la plus grande part des revenus d'exportation. L'année 2003 marquera le début de l'exportation du pétrole. L'idée d'exploitation pétrolière a semblé au départ fantastique pour sortir de la misère notre pays qui figure parmi les plus pauvres du monde.

Mais après vingt années d'exploitation de pétrole au Tchad, on est censé se poser quelques questions : quelles ont été les questions liées à l'exploitation de pétrole abordées par les chercheurs ? Est-ce qu'il y a eu amélioration de la situation socioéconomique de la population en générale et des autochtones en particulier ? Est-ce que le Tchad a tiré les leçons des autres pays producteurs de pétrole dans la négociation avec les multinationales, afin d'améliorer les conditions de vie de la population ? Quelles ont été les conséquences observées pendant les 20 années d'exploitation du pétrole tchadien ? Ce qui est sûr, il y a des thématiques très intéressantes qui ont fait l'objet d'études çà et là par des chercheurs. Le présent colloque international pluridisciplinaire est un cadre idéal d'échanges et de partages de connaissance sur les questions abordées notamment sur : le changement climatique, la pollution, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, les énergies, la société, le foncier, la santé humaine et animale, l'éducation, la gouvernance, la gestion durable de l'environnement, etc. Ce qui permettra d'extirper quelques pistes de solution dans le contexte tchadien.

Tout en souhaitant plein succès aux travaux du Colloque International pluridisciplinaire de l'Université Doba, je voudrais encourager les chercheurs à redoubler de courage dans la recherche de solutions aux problèmes de la société.

Je vous remercie

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Du 14 au 16 novembre 2024, l'Université de Doba a eu l'honneur d'accueillir un colloque international pluridisciplinaire sur un thème d'actualité brûlante : « **Exploitation des ressources naturelles en Afrique : enjeux et développement** ». Cet événement a rassemblé des chercheurs, universitaires, professionnels et décideurs politiques issus de divers horizons, soulignant l'importance croissante de cette question tant au niveau africain que mondial.

Le colloque a été conçu comme un espace de réflexion et d'échange sur les défis et opportunités liés à l'exploitation des ressources naturelles en Afrique, en mettant l'accent sur les domaines de l'économie, de l'environnement, de la sociologie et de la politique. À travers des conférences, ateliers et tables rondes, les participants ont eu l'occasion de partager leurs recherches, d'explorer des études de cas et de proposer des solutions innovantes pour maximiser les bénéfices de cette exploitation tout en minimisant les impacts négatifs sur les communautés et l'environnement.

Un des objectifs majeurs de ce colloque était de sensibiliser aux enjeux complexes associés à l'exploitation des ressources naturelles, notamment en matière de gestion durable, de lutte contre la corruption, et de nécessité d'une gouvernance transparente et inclusive. Les débats ont mis en lumière les tensions entre développement économique et préservation de l'environnement, soulignant l'importance d'une approche intégrée prenant en compte les besoins des populations locales tout en répondant aux exigences du marché mondial.

L'Afrique, riche en ressources pétrolières, représente un enjeu stratégique tant sur le plan économique que géopolitique. L'exploitation de ces ressources peut stimuler le développement économique, créer des emplois et améliorer les infrastructures. Cependant, elle présente également des défis cruciaux, tels que la gestion des revenus, la lutte contre les inégalités, et la nécessité de garantir que les bénéfices profitent réellement aux populations locales. Ce colloque a ainsi permis de discuter des meilleures pratiques et des politiques nécessaires pour faire de l'exploitation pétrolière un levier de développement durable en Afrique.

Cet événement a constitué une plateforme essentielle pour aborder ces questions vitales et promouvoir des solutions favorisant un développement équilibré et équitable des ressources naturelles sur le continent. À l'issue de cette rencontre, l'équipe éditoriale a soumis un ensemble important de communications en vue de publication, afin de pérenniser et concrétiser ce projet louable initié par l'Université de Doba.

Le premier volume des actes de ce colloque international pluridisciplinaire rassemble 23 articles sélectionnés parmi 123 soumissions. Ces articles sont organisés en trois sections : « Parcours Lettres, Langue, Communication et Sciences de l'Éducation » ; « Parcours Sciences Humaines et Sociales » et une rubrique « Varia ». Le volume aborde divers aspects de l'exploitation des ressources pétrolières en Afrique, en mettant l'accent sur les enjeux et le développement, notamment dans le contexte tchadien.

La section « Parcours Lettres, Langue, Communication et Sciences de l'Éducation » constitue une introduction aux articles de ce volume. Ce parcours débute avec l'article d'Andjaffa Djaldi Simon et Moursal Makaye, qui explore la dualité des ressources naturelles dans l'œuvre *Déportation rémunérée* de Madjirebaye Hervé, affirmant que ces ressources peuvent être à la fois une bénédiction et une malédiction, engendrant des inégalités et des comportements criminels. Emmanuel Kalpet aborde ensuite la problématique du sida dans *Le candidat au paradis refoulé* de Mouimou Djékoré, utilisant le symbole du « toro » pour représenter la maladie et appelant à des solutions endogènes et communautaires.

Ndikoua Ngaidandi analyse la motivation des jeunes Tchadiens à apprendre l'anglais, en lien avec les opportunités dans l'industrie pétrolière, tout en mettant en lumière les obstacles pédagogiques rencontrés. Kila Roskem Jean-Pierre et Ndiltah Patrick examinent la communication environnementale dans le secteur pétrolier, révélant des conflits d'intérêts et soulignant l'importance des consultations publiques pour un dialogue démocratique. Abdelkerim Breme Idekhim propose une éducation à la citoyenneté comme levier pour sensibiliser les jeunes aux enjeux

environnementaux, mettant en avant l'importance de l'engagement communautaire. Enfin, Ndigmabayel Réoular Urbain critique les promesses non tenues des entreprises pétrolières concernant les infrastructures éducatives, soulevant des préoccupations sur leur responsabilité sociale.

Le parcours « Sciences Humaines et Sociales » présente des résultats de travaux en histoire, archéologie, géographie et droit. Nangkara Clison traite de la protection des sites archéologiques dans le bassin pétrolier de Doba, soulignant les effets destructeurs de l'exploitation pétrolière sur le patrimoine culturel. Abanga Abakar et al. discutent des défis de l'archéologie préventive face aux carrières de bitumage, appelant à une meilleure régulation des activités impactant le patrimoine.

Denenodji Béatrice analyse l'impact de l'exploitation pétrolière sur les vestiges archéologiques, proposant des stratégies de protection et de valorisation. Meusngar Gédéon aborde l'accaparement des terres par les autorités traditionnelles, mettant en lumière les tensions entre paysans et chefs traditionnels. Belemel Banga et Koularambaye Bembaye valorisent l'art céramique en tant que patrimoine culturel, tout en dénonçant son déclin face à l'industrialisation. Adimatcho Aloua et al. examinent les retombées économiques de l'ère pétrolière dans la région de la Kabbia, soulignant les limites de cette exploitation pour le développement local.

Mbaïnamem Ferdinand et Dezue Tchinda évaluent l'impact des politiques d'exploitation pétrolière sur le développement local dans le bassin de Bénoye, présentant des résultats mitigés. Djemon Model analyse la dynamique de la sécurité alimentaire dans la zone pétrolifère de Doba, constatant une dégradation de la situation alimentaire malgré l'exploitation des ressources. Gouataine Seingué et Atteib Adam Baye traitent des enjeux environnementaux liés à la dégradation des berges du Chari, soulignant la nécessité d'une gestion durable.

Mbaindogoum Djebe et al. étudient l'influence des facteurs physiques sur les activités humaines dans la vallée du Batha, montrant l'importance des conditions naturelles pour le développement local. Djimadoum Allaramadji Caleb expose les vices de l'exploitation pétrolière sur les ressources agropastorales, révélant les

promesses non tenues de cette industrie. Enfin, Mbatbral Naskida et al. évaluent les impacts des activités anthropiques sur l'environnement, appelant à des réformes pour une gestion durable des ressources. Demoundou Namodji analyse l'impact des activités pétrolières sur Moundou, Tchad, où la population a augmenté de 99 530 en 1993 à 373 794 en 2020, lié aux projets de Doba. Son étude révèle les effets indirects sur la mobilité des habitants et les inégalités sociales croissantes. Bien que l'économie locale soit stimulée, des défis sociaux et environnementaux sont exacerbés, soulignant la complexité de la situation. Danbe Mouamadji aborde la gestion foncière à l'aune de l'exploitation pétrolière, soulignant l'inefficacité des lois actuelles face aux défis environnementaux et sociaux.

Ce colloque a également permis d'accueillir des communications hors thématique, regroupées sous la rubrique « Varia ». On y trouve des articles de tous domaines de recherche contribuant à la valorisation et à la vulgarisation des travaux scientifiques. Dans ce volume, les travaux d'Abderamane Issa Abakar et Djobom Ngaye Moïse comparent la médiation et l'arbitrage dans l'espace OHADA, mettant en avant les avantages de la médiation comme mode de règlement des conflits.

Dans le domaine de la gestion et de l'économie, Nodjadoum Tolnan et al. évaluent l'effet de l'investissement privé sur la diversification des exportations en Afrique subsaharienne, constatant des résultats variés selon le contexte politique et économique. Aboussang Bouba Thimothée, en littérature, analyse l'intertexte biblique dans les œuvres de plusieurs dramaturges, soulignant la quête existentielle et les doutes métaphysiques sur l'humanité. Fatimé Pamdégué et Ali Moussa, dans le domaine de la linguistique, examinent la marginalisation de l'arabe dans le système éducatif tchadien, appelant à des réformes pour valoriser cette langue officielle.

Ainsi, ce volume offre une richesse d'analyses concernant les enjeux multidimensionnels de l'exploitation des ressources pétrolières en Afrique, avec un focus particulier sur le Tchad. Les articles mettent en lumière les interactions complexes entre développement économique, protection du patrimoine culturel,

enjeux de santé publique et éducation. Ils soulignent l'urgence d'adopter une approche intégrée et participative pour répondre aux défis contemporains.

Coordination :
NANGKARA CLISON, MC
KOUAGO ABDOULAYE, MA
GUIDENG KERTEMAR AUBIN, AU

II. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

**LES AUTORITES TRADITIONNELLES ET LA QUESTION DE
L'ACCAPAREMENT DES TERRES AU TCHAD : LE CAS DU CANTON
DE MADIAGO**

MEUSNGAR GÉDÉON
Université de Doba/Tchad
Mail : meusngarg@gmail.com

Résumé : La terre représente une richesse inestimable pour ceux qui en sont propriétaires. Au Tchad, comme dans de nombreuses régions d'Afrique, les chefs de terre, en tant que possesseurs traditionnels, détiennent le pouvoir de vendre, de louer ou parfois d'octroyer la terre gratuitement à ceux qui en expriment le désir. Toutefois, certains de ces chefs utilisent la terre comme moyen de subsistance, ce qui les pousse à s'engager dans des pratiques d'accaparement. Cette étude, fondée sur une analyse documentaire, des enquêtes de terrain et des observations, a pour objectif d'explorer la question de l'accaparement des terres. Les résultats révèlent que cette pratique est facilitée par la complicité des chefs traditionnels, entraînant des tensions entre les agriculteurs et les autorités administratives et militaires, tant au niveau local qu'à N'Djaména, la capitale.

Mots clés : Autorités traditionnelles, accaparement, terres, conflits, Madiago.

Abstract : Land represents an invaluable resource for those who own it. In Chad, as in many regions of Africa, traditional land chiefs hold the power to sell, lease, or sometimes grant land for free to those who express a desire for it. However, some of these chiefs use land as a means of livelihood, which drives them to engage in land grabbing practices. This study, based on documentary analysis, field surveys, and observations, aims to explore the issue of land grabbing. The findings reveal that this practice is facilitated by the complicity of traditional chiefs, leading to tensions between farmers and administrative and military authorities, both at the local level and in N'Djamena, the capital.

Keywords: Traditional authorities, land grabbing, land, conflicts, Madiago.

Introduction

Le terme accaparement de terres ou « land grabbing » en anglais désigne une acquisition controversée des terres agricoles sur des grandes superficies par des entreprises transnationales et gouvernementales (Djinodji, 2019 : 10). Si au niveau

mondial, ce phénomène est apparu dans le contexte de la pénurie des denrées alimentaires des années 2007-2008 (Mounet, 2013 : 3), dans le canton de Madiago, il est dû au processus de la décentralisation enclenché au Tchad (Meusngar, 2020 : 264). De par sa position à proximité de N'Djamena la capitale du Tchad, le canton de Madiago attire bon nombre de gens, surtout les riches qui cherchent à avoir des lopins de terre (De Leener, 2011 : 25) dans ce canton. Dans cette localité, la perception de la question foncière dépend avant tout de l'appartenance de chaque individu ou famille à une entité ethnique (CAPF, 2022 : 19) et à une confession religieuse donnée (animiste ou musulmane). Les communautés qui composent ce canton sont soutenues et coiffées par une chefferie traditionnelle légitime et solidement implantée (N'djafa, 2001 : 186) : la chefferie royale de la dynastie des Moumine (Meusngar, 2019 : 205)¹⁷. Considérée comme seule propriétaire terrienne dans le canton de Madiago, la chefferie royale, par le truchement de son chef et de ses représentants, procède à la vente, à la location et à l'attribution des terres aux demandeurs. Comme dans la plupart des pays d'Afrique, la loi appliquée dans le canton de Madiago repose en grande partie sur les droits fonciers coutumiers (UNSO, 1994 : 30 ; Alladjabo et Tchekote, 2018 : 219). Pour entrer en possession des lopins de terre, les acquéreurs adressent une demande orale au chef de canton, au chef de village ou au *boulama*¹⁸ moyennant une somme d'argent. Mais avec les réformes administratives où le canton de Madiago est érigé en Département, l'on observe une ruée des citadins de la capitale vers les zones périurbaines du canton de Madiago afin de gagner chacun, une portion de terre (Yamingué, 2011 : 144 ; Meusngar, 2020 : 264). Cette demande pressante et accrue amène les autorités traditionnelles à glisser dans la pratique d'accapement des terres, avec comme corollaire, conflits fonciers.

¹⁷ Il s'agit effectivement du canton et non du sultanat car l'arrêté n° 172 du 15/05/1954 fixe plutôt la composition des notables régionaux du Tchad. Cet arrêté n'a pas créé le sultanat de Madiago. En plus, depuis 1960 jusqu'à maintenant, sauf erreur de ma part, l'appellation officielle et administrative attribuée à cette unité administrative reste canton. Tous les actes administratifs qui concernent cette unité administrative portent le nom de canton et non de sultanat. D'ailleurs, lors de mes entretiens avec sa Majesté le défunt Mahamat Moumine, il disait qu'il a été nommé chef de canton à la place de son feu père Moumine, il n'a pas dit qu'il a été nommé sultan.

¹⁸ *Boulama* est un mot arabe local (tchadien) pour désigner un chef de village mais aussi un chef de quartier lorsqu'on est en ville. Les *boulama* sont investis coutumièrement du pouvoir de la vente des terrains.

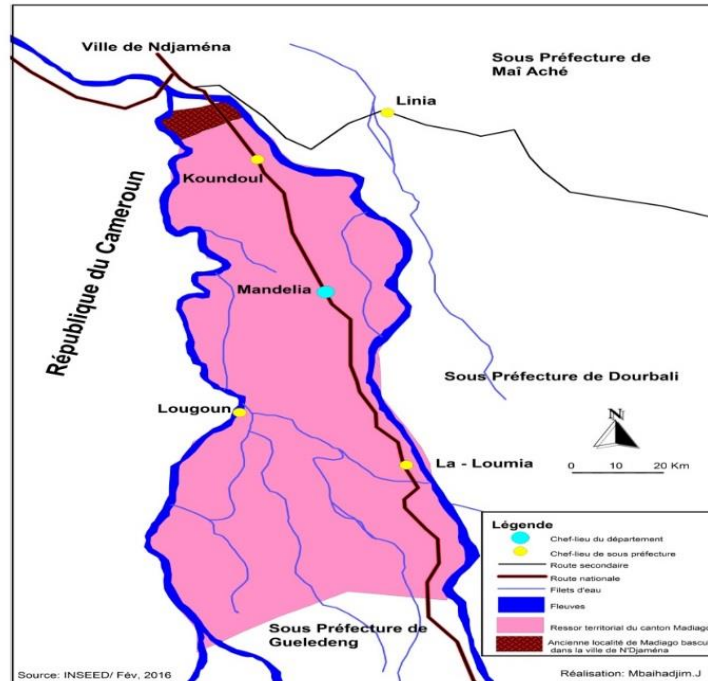
Deux types de données ont été utilisés pour faire ce travail. Les données primaires et les données secondaires. Les données primaires sont collectées à base des entretiens réalisés avec le groupe cible et un questionnaire élaboré à cet effet. Ce groupe cible est constitué des paysans, des groupements villageois, du chef de canton et ses collaborateurs, des responsables administratifs et militaires de la zone d'étude. De façon précise, il faut dire que la présente étude s'est déroulée de 2015 à 2018 dans la Sous-préfecture de Mandelia et celle de Koundoul. Les villages de Malo Gaga, Darda, Maïlao, de Gamal ainsi que les alentours de la ville de Mandelia et Koundoul ont fait l'objet de descente de terrain en raison des tensions dues à l'acquisition massive des terres. Les données secondaires ont été obtenues à travers la documentation écrite relative à la thématique étudiée.

Les informations reçues ont été brassées, traitées suivant une méthode qualitative ayant abouti aux résultats probants. Ainsi, des aspects comme la naissance des conflits liés à la terre, des conflits de compétence, l'expropriation et la spoliation des terres et les événements douloureux dus à l'accaparement des terres ont été abordés. Mais avant tout, présentons d'abord la zone d'étude.

1. Zone d'étude

Notre zone d'étude se situe à proximité de la capitale N'Djamena. Cette position proche de la capitale fait que le canton attire les citoyens. La partie terminale du nord colorée en gris (cf. carte ci-après) était basculée dans la ville de N'Djamena dans le cadre de la décentralisation.

Le canton de Madiago érigé en Département du Chari



Avec une superficie de 4825 km² (Meusngar, 2020 : 216), le canton de Madiago abrite une population composée de plusieurs groupes ethniques (Rizzo, 1994 : 8) : les Kotoko, les Bornouan, les Arabes Choa, les Massa, les Hadjarai, les Marba, les Sara, les Bilala. Parmi ces groupes ethniques, les Kotoko¹⁹, les Bornouan et les Massa se réclament être des autochtones donc propriétaires des terres et d'autres ressources naturelles du canton de Madiago. C'est au sein de ces groupes ethniques que les enquêtes ont été menées.

2. Résultats

2.1 Naissance des conflits liés à l'accaparement des terres dans le village de Malo-Gaga

Les conflits fonciers sont aussi vieux que le monde. Dans le canton de Madiago, ils sont accentués avec les réformes administratives et s'observent un peu

¹⁹ La chefferie traditionnelle qui préside à la destinée du canton de Madiago est issue de l'ethnie kotoko. Cette ethnie se dit propriétaire de toutes les terres du canton de Madiago.

partout dans les nouvelles circonscriptions créées par décret n°226/PR/MISD/99 du 28 mars 2000.

Lorsque Koundoul est érigé en sous-préfecture, il devient, avec ses villages environnants, un terrain de prédilection pour les N'Djaménois, surtout ceux qui sont nantis des pouvoirs économiques et politiques. Ils se ruent (Keup, 2013 : 4) sur cette partie du canton de Madiago. Cette ruée engendre quelquefois des conflits.

Des fonctionnaires parmi lesquels, certains anciens membres du gouvernement tchadien font parler d'eux dans ces conflits fonciers. En effet, un ancien ministre de l'Agriculture de l'époque où le périmètre aménagé était géré par l'Office National du Développement Rural (ONDR), tente depuis 2006 de s'approprier 35 des 150 hectares dudit périmètre sur l'aire des 50 hectares affectés au groupement des producteurs de Malo Gaga. Un bras de fer est engagé entre lui et la population du terroir soutenue par les chefs traditionnels, a débouché sur une action qui est en cours au Tribunal de Première Instance de N'Djaména. Il s'agit ainsi d'un autre conflit foncier suscité par l'implication d'un citoyen résidant à N'Djaména. Cet ancien ministre de l'Agriculture n'est pas le seul habitant de N'Djaména, appartenant à la haute sphère de l'administration publique, qui soit associé à un conflit foncier au niveau du terroir de Malo Gaga durant la période allant de 1994 à 2011 (Yamingué, 2011 : 144).

En 1999, quelques années avant le déploiement des six anciens grands commis de l'Etat pour s'attribuer une partie du périmètre aménagé de Malo Gaga dit l'auteur, un autre citoyen venu de N'Djaména, qui était ministre de 2010 à 2011, a tenté d'obtenir gracieusement une parcelle de 9,5 hectares à Malo Gaga pour la création d'un dispensaire communautaire. Il avait d'abord sollicité et obtenu l'appui du chef de village de Malo Gaga pour mener une campagne de sensibilisation puis de mobilisation des femmes du terroir ainsi que celles de six autres villages voisins autour des activités socioéconomiques. Ce citoyen s'est heurté à un refus du chef de village et de ses notables. Lorsque sa tentative d'acquisition gratuite des 9,5 hectares a échoué, il a dû créer le dispensaire en 2000 à Malo 2, situé au sud du terroir de Malo Gaga. Pour conclure avec cette vague d'occupation illégale de terres, l'auteur dit :

Des six principaux conflits fonciers enregistrés à Malo Gaga entre 1994 et 2011, le seul qui n'implique pas à ses origines des citoyens, est celui de 2006 pour lequel l'espace disputé est l'ensemble du terroir de Malo Gaga. En fait, alors que les chefs traditionnels, l'Union des groupements des producteurs qui gère le périmètre aménagé et les autres leaders de Malo Gaga font face à d'éminents citoyens de N'Djaména dans des conflits fonciers qui menacent de fragmenter le périmètre aménagé du terroir, un groupe d'habitants des villages voisins de Daradja et Karkouloum, situés au sud-est de Malo Gaga, se constitue pour revendiquer le droit de propriété sur le terroir. Cette affaire a dû être réglée en présence du "Sultan" de Mandelia, du Sous-préfet de Koundoul et du Préfet du Chari qui se sont tous déplacés à Malo Gaga et qui l'ont tranchée en faveur du terroir, contre les plaignants de Daradja et Karkouloum (Yamingué, 2011 : 145).

En 2006, poursuit Yamingué, un « consortium » de six hauts cadres de la République se sont attribués, chacun cinq hectares du périmètre aménagé sans aucune consultation de l'Union des groupements de producteurs à qui est confiée la gestion des 150 hectares hérités du Projet CBLT. Ils ont ainsi agi en toute illégalité. Tous les six membres de ce « consortium » sont des anciens ministres. Deux sont d'anciens présidents de l'Assemblée nationale et deux ont assumé des fonctions de Premier Ministre, tandis que l'un d'entre eux a occupé le poste de président du Conseil Economique et Social. Enfin, trois des six personnalités ont été des candidats à, au moins, une élection présidentielle. Cette situation est semblable à celle qui s'était passée dans le Macina au Niger où des investisseurs étrangers et nationaux se sont déversés sur les périmètres irrigués en vue de se les partager (De Leener, 2011 : 9).

En dehors de ces conflits, l'accaparement des terres crée un conflit de compétences entre les autorités traditionnelles et administratives de la localité.

2.2. Accaparement des terres : cause du conflit de compétences

La présence des sous-préfets et des commandants de brigade crée le conflit de compétence. Au Tchad, on dit généralement que la terre appartient à l'Etat. C'est dans cet esprit que le Sous-préfet de Koundoul, Madame Fatimé Loyom Susanne agit. En 2008, les enseignants du lycée de Koundoul et ceux de l'élémentaire ont adressé

une demande collective d'octroi de terrains d'habitation à la sous-préfecture. La demande a fait l'objet d'une étude par les collaborateurs de sous-préfet qui l'ont appréciée positivement. Madame le sous-préfet a trouvé normal que tous les enseignants aient leurs domiciles afin d'éviter les ennuis avec les bailleurs à chaque fin de mois.

Pour monter les dossiers, chaque enseignant doit verser une caution de 50.000 f CFA payable en deux mensualités. La plupart des enseignants ont donné la première tranche. Le recensement de tous ceux qui ont versé la première tranche est fait et les parcelles ont été identifiées. Il était question qu'on amène chaque enseignant sur le terrain pour lui montrer son lot. C'est alors que surgit un commandant de l'armée depuis N'Djaména qui revendique toute la partie destinée aux enseignants. Il affirme avoir payé toute la partie avec le chef de canton depuis trois ans. Madame le sous-préfet de rétorquer que la terre appartient à l'État et que l'État est représenté par ses agents déconcentrés. Ceux-ci ont la compétence de gérer les domaines de l'État. C'est pourquoi elle prend la responsabilité d'attribuer ces portions de terre aux enseignants pour utilité d'habitation. Le responsable militaire saisit le chef de canton. Ce dernier réagit : « Madame le sous-préfet n'a pas de terres à vendre, elle n'est pas le chef traditionnel. D'ailleurs, il n'y a pas de terrains vierges, tout est payé. Madame doit s'occuper des tâches administratives. Elle n'a pas compétence en la matière ». Sur ces propos du chef de canton, l'affaire de terrains proposés aux enseignants est classée sans suite.

Le conflit de compétence se lit aussi à travers l'implication des différentes autorités dans la résolution des conflits liés à la terre. Le tableau ci-après est illustratif.

Tableau I : Récapitulatif des conflits et leurs résolutions à Darda, Mailao et Gamal

Types de conflits	Conflits par Terroir			Résolutions				Total conflits
	Darda	Mailao	Gamal	"sultan"	SP	BTG	JP	
Eleveurs-agriculteurs	7	4	3	5	2	2	2	14
Inter-agriculteurs	5	2	2	4	1	1	2	9
Urbains-ruraux	4	2	1	2	2	1	2	7
Villages voisins	4	3	1	6	1	1	0	8
Autres conflits	3	1	1	3	0	1	1	5
Total	23	12	8	20	6	6	7	43

Source : Bémongmbaye B., 2016.

Ce qui intéresse plus dans ce tableau, c'est l'intervention des différentes autorités en vue de la résolution des conflits. Suivant ce tableau, sur les 43 conflits liés à la terre, 20 ont été réglés par le chef de canton de Mandelia, 6 par le sous-préfet, 6 autres par le commandant de brigade territoriale de la gendarmerie et 7 par le juge de paix de Mandelia. Le reste des conflits n'a pas trouvé solution souhaitée par la partie lésée qui est constituée des paysans. Ce qui confirme une fois de plus, le conflit de compétence évoqué précédemment. Aussi, des cas d'expropriation et de spoliation ont été constatés dans la zone étudiée.

2.3. Expropriation et spoliation des terres des paysans

L'une des conséquences des réformes administratives dans le canton de Madiago est l'accaparement des terres par les cadres de l'administration et certains fonctionnaires affectés dans le canton. Les victimes immédiates sont les pauvres paysans qui, étant dépourvus des moyens financiers, voient leurs parcelles réattribuées aux plus nantis. « Ici dans le canton de Madiago, le même terrain peut

être revendu plusieurs fois par les *boulama*. Nos champs sont revendus aux chefs administratifs et militaires, aux fonctionnaires qui ont des moyens financiers. Nous qui n'avons ni moyens financiers, ni force physique quelconque, nous n'avons que nos yeux pour observer ce phénomène qui va au galop », affirme un informateur qui se réserve de décliner son identité.

Dans le même ordre d'idées, Bruno Bémongmbaye, lors de ses travaux de terrain en vue d'écrire son mémoire de Master, a relevé ce phénomène d'accaparement des terres mais ceci, dans le domaine agricole :

L'agriculture n'est plus aujourd'hui le seul domaine des paysans. Les autres catégories socioprofessionnelles telles que les fonctionnaires qui résident en villes et dans les sous-préfectures du canton de Madiago en pratiquent également. En effet les fonctionnaires tchadiens et surtout les élites de la localité et les autres nantis résidant à N'Djaména ont préféré pratiquer cette activité en vue de compléter la ration alimentaire pourvue par leur salaire. Dans la plupart des cas, ils achètent des hectares de terre qu'ils recrutent quelqu'un depuis la ville ou bien localement pour l'exploiter. L'enquête a montré que les fonctionnaires qui pratiquent l'agriculture dans la localité représentent 12% des exploitants agricoles. Ces fonctionnaires détiennent des moyens importants et investissent lourdement dans la production agricole (Bémongmbaye, 2016 : 101).

L'auteur ajoute que ces personnes nanties exproprient la terre agricole (partie la plus fertile) avec les autochtones aux prix d'une maigre somme et se procurent ainsi des hectares et des hectares au niveau de la plaine. Autrement dit affirme-t-il, ils ont apporté un nouveau système d'acquisition du foncier qui est allé de la location à l'achat, comme chez les agro-éleveurs, contrairement à l'ancien système fondé sur l'héritage.

D'un autre côté, des autorités administratives ont usé de leur titre pour avoir de terrains dans le canton de Madiago. L'exemple est celui de Youssouf Barh, alors Préfet du Département du Chari qui s'est taillé la part du lion. À côté du cimetière musulman de Mandelia, il a obtenu au moins dix (10) hectares qu'il voulait en faire un jardin. Mais après tout, ces hectares ont été retravaillés en des lots de trente (30)

mètres carrés destinés à revendre²⁰. Beaucoup de personnes enquêtées confirment que les chefs administratifs et militaires se lancent dans le commerce de terrains dans le canton de Madigo.

Cette situation a préoccupé l'INADES-Formation Tchad au point de l'amener à organiser un atelier à cet effet. Les raisons évoquées sont que les multinationales, les industries extractives des produits pétroliers, les personnes nanties en quête d'espaces fonciers se sont lancées dans une course effrénée d'acquisition massive des terres agricoles en Afrique. C'est ainsi qu'au Tchad la problématique de l'accapement des terres a fait l'objet d'un atelier national de réflexion et de plaidoyer des organisations de la société civile en juin 2012 à N'Djaména. Cet atelier est organisé par l'INADES-Formation avec l'appui du Secrétariat Général de l'INADES-Formation. Les réflexions ont abouti sur la mise en place d'une plateforme dénommée Coalition des Organisations de la Société Civile contre l'Accapement des terres au Tchad (COSCAT) (Togueyam, 2014 : 1).

En mars 2013, cette ONG a mené une étude inventaire sur les cas d'accapement/acquisition massive des terres dans 5 régions pilotes considérées comme les plus affectées par le phénomène. Le canton de Madiago dans la région de Baguirmi figure parmi les 5 régions retenues. Au cours de cette étude inventaire, 36 personnes ont été interrogées. Ces personnes choisies dans le cadre de cette enquête sont de différentes catégories socio-professionnelles. Il y a les membres de la société civile, les responsables politiques, les chefs traditionnels et certains fonctionnaires. Les localités retenues sont celles qui connaissent assez de problèmes d'accapement. Le canton de Madiago est représenté par deux sous-préfectures : Koundoul et Mandelia. Dans ces sous-préfectures, le problème de spoliation des terres de paysans est monnaie courante (Togueyam, 2014 : 13).

²⁰ Entretien réalisé avec Assoué Cléopas, secrétaire au Département du Chari le 25/09/2015 à Mandelia.

Les résultats de cette étude ont été partagés au cours d'un forum national des Organisations des Sociétés Civiles (OSC), membres de la COSCAT, des services techniques de l'État concernés par la question foncière au Tchad.

Au cours de ce forum, la restitution des résultats de l'étude inventaire en vue de leur validation à la base a déclenché une dynamique au sein des populations des zones touchées par l'étude²¹. C'est ainsi que 10 comités de veille ayant pour rôle de sensibiliser les populations locales sur les méfaits d'accaparement/acquisition massive des terres sont mis en place. Il s'agit de : Kakalé-Mbéri, Guelendeng, Moulkou et Bongor dans le Mayo Kebbi Est ; Tapol dans le Logone Occidental ; Bébédja dans le Logone Oriental ; Mandelia et Koundoul dans le Chari-Baguirmi puis Karal et Mani dans le Lac.

Lors de la visite de terrain effectuée par l'équipe de l'INADES-Formation auprès des 8 équipes sur les 10, presque toutes les équipes se plaignent du comportement des chefs administratifs et traditionnels. Pour ces équipes de veille, ces responsables leur réclament les textes de base qui les autorisent à fonctionner. Pire, les autorités traditionnelles affirment qu'elles représentent leurs populations respectives donc elles agissent en leurs noms. Tout ceci est un argument pour justifier l'accaparement de terres auquel se livrent ces responsables au détriment des pauvres paysans.

À Darda, Gamal et Maïlao dans la Sous-préfecture de Mandelia, l'on parle plutôt des cas d'expropriation pour ne pas utiliser le terme accaparement des terres. En effet, les urbains détenteurs des parcelles dans les villages ne s'entendent pas également avec les paysans. Ils sont accusés le plus souvent de vouloir élargir leurs champs au-delà de la limite normale. Ceci dans l'intérêt de les transformer en leur propriété. Étant donné que les paysans sont en position de faiblesse face à la capacité financière des citadins, ils finissent le plus souvent par craquer ou par céder leurs parcelles à ces derniers. Ce qui aboutit parfois à l'expropriation des parcelles des paysans (Bémongmbaye, 2016 : 216). Le tableau ci-après présente les cas

d'expropriation recensés à Darda, Gamal et Maïlao dans la Sous-préfecture de Mandelia.

Tableau II : Nombre des producteurs expropriés de leurs terres d'exploitation

Terroirs	Darda	Gamal	Maïlao	Total
Expropriés	07	05	15	27
Non expropriés	43	45	85	173
Total	50	50	100	200

Source : Bémongmbaye B., 2016

Ce tableau montre que sur les terroirs étudiés, 27 producteurs font état d'expropriation foncière, soit un pourcentage de 13,5%. Ce qui est regrettable pour une zone rurale. Ceci est un peu augmenté à Maïlao avec un taux de 15% que dans les deux autres terroirs. C'est encore une crise foncière pour ces producteurs (Catula et Vermeulen, 2009 : 3). Les acteurs de cette situation d'expropriation sont généralement des officiers supérieurs en complicité avec les chefs traditionnels.

Au fait, si le canton de Madiago fait partie des régions pilotes, c'est que le phénomène d'accaparement des terres est un fait réel et récurrent qui menace les paysans dudit canton. Dans ce canton, l'accaparement des terres a occasionné aussi des événements douloureux entre les communautés.

2.4. Des événements douloureux liés à l'accaparement de terres

En 1997, les autochtones Bornouan et Kotoko avaient attribué ou vendu des terres considérées comme vacantes, mais appartenant aux autochtones arabes à des migrants Hadjarai. Au moment de l'occupation des lieux par ces derniers, une bagarre rangée a éclaté entre Hadjarai et Arabes, qui se sentaient dépouillés de leur patrimoine foncier, avec la complicité des Bornouan. Le bilan fut lourd : on a enregistré des cas de décès et de blessés graves.

En mois de juin 2000, un général de l'armée tchadienne entouré de ses proches parents décide d'aller pique-niquer dans son verger²² situé dans la Sous-préfecture de Mandelia. Constatant que des bœufs des éleveurs arabes s'approchaient des jeunes plants, le général demande à un de ses frères de se rapprocher du berger pour qu'il puisse éloigner les animaux de son domaine. Ce qui fut fait. Le berger court en direction de son *ferrick* (campement) et alerte ses parents. A la surprise du général et de son équipe, c'est alors une cohorte d'éleveurs arabes armés de couteaux, de machettes, de bâtons qui se dirige vers eux. Une bagarre rangée s'en est suivie. Le groupe du général n'étant pas armé, il a été sérieusement molesté et blessé. Le général lui-même s'en est tiré avec un bras cassé et des coups de poignard. Fait du hasard ou acte prémédité, la question reste posée (Ndjafa, 2001 : 262).

En 2005, un autre conflit lié à la terre oppose les Arabes et les Bornouan. A l'origine, l'appartenance de quelques hectares de terrains qui, selon les Arabes, leur sont cédés par un responsable administratif de la place contre une somme d'argent. Mais selon les Bornouan, cette portion est depuis plus de 50 ans, la propriété de leurs pères qui en font des champs de gombo, de concombres et de *berbéré*. Pour eux, ce responsable administratif vient d'arriver dans la localité et ne peut se prétendre détenir des hectares de terrains qu'il puisse vendre aux Arabes considérés eux-mêmes comme allogènes. De ces propos des Bornouan qui se considèrent comme des propriétaires légitimes de ces terrains litigieux, éclatent des batailles rangées entre ces communautés. De la brousse, la bagarre se poursuit jusqu'à proximité de Mandelia. Des coups et blessures sont observés dans les deux camps. Les blessés se retrouvent à l'hôpital tandis que certaines personnes moins atteintes sont déférées à la brigade de la gendarmerie de Mandelia. Deux jours après leur arrestation, le jugement commence. Chaque partie est entendue. Après avoir entendu les deux parties, le commandant de brigade tranche l'affaire en faveur des Bornouan. De leur côté, les Arabes se tournent vers le responsable administratif qui les a mis dans cette situation difficile. Par la suite, nous avons appris que ce responsable ne les a pas

²² Il importe de préciser que ce verger est un produit du système de l'accaparement des terres pratiqué par les hauts gradés de l'armée résidant à N'Djamena.

reçus. Nous signalons que cette scène s'est déroulée en notre présence car en ce temps-là, nous étions encore en poste à Mandelia comme enseignant chargé de cours.

En avril 2002, la population du canton de Madiago a exprimé son mécontentement au village Guimézé lors du passage du Président de la République pour Bongor. Elle avance quelques arguments pour motiver le rejet de Mahamat Moumine, chef de canton de Madiago. Les raisons évoquées sont : la vente des terres des paisibles paysans, l'incitation aux conflits inter-ethniques (conflit entre Bornouan et Arabes aux villages Kalambari et Bari à cause des terres ; entre Kotoko de Logone Gana et ceux de Douvoul à cause de la pêche ; entre Massa et Kotoko au village Mzil à cause des marigots ; entre Massa et Bornouan à Daradja et Karkouloum à cause des champs ; entre Bornouan et Arabes nomades à Goulfou à cause des champs ; entre Kotoko et Massa à Karaska à cause de marigots etc) (Mangana, 2002 : 1-3).

Selon la population, il serait incapable de trancher les problèmes qui surgissent entre les différentes communautés. Il prélevait de l'argent sur les différentes communautés sans arriver à résoudre les différends. Pour les chefs de villages du canton de Madiago, le chef de canon n'aurait qu'un seul souci : sillonner les différents marchés hebdomadaires pour collecter les taxes coutumières. Depuis quelques années, Mahamat Moumine serait à l'origine de nombreux conflits entre les différentes ethnies. Par exemple, les récents affrontements entre les Arabes et les Bornouan d'une part, et les Kotoko et les Massa d'autre part, seraient causés par la vente de terrains par le chef de canton Mahamat Moumine. Ces affrontements ont endeuillé de nombreuses familles. Pour eux, un chef de canton est celui qui crée et entreprend des projets pour le développement de son canton. Il doit instaurer la paix en privilégiant le dialogue et être à l'écoute de sa population. Tel n'est pas, d'après eux, le cas de Mahamat Moumine (Mangana, 2000 : 1-3).

Mais selon l'intéressé lui-même c'est-à-dire le chef de canton Mahamat Moumine que nous avons interrogé²³, c'est un problème de xénophobie. Pour lui, les Kotoko traitent les Massa d'allogènes et comme tel, ils n'ont pas droit à posséder certaines parties des fleuves et marigots pouvant leur permettre de faire des activités

²³ Entretien réalisé le 15/04/2018 à Mandelia.

piscicoles. De leur côté, les Bornouan considèrent que les Arabes viennent d'arriver donc ils sont aussi des allogènes. Par conséquent, ils ne doivent pas posséder des terres. Et le chef de canton d'ajouter qu'il a tout fait pour les convaincre mais ces deux communautés, qui se considèrent comme des autochtones, ne veulent pas entendre de cette oreille. Ils l'accusent d'avoir vendu leurs terres et leurs fleuves aux étrangers.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il importe de souligner qu'avec les réformes administratives, Madiago connaît le problème de l'accapement des terres. Trois catégories d'acteurs ont été impliquées dans le système d'accapement de terres : les acquéreurs, les complices et les victimes. Les acquéreurs ou encore accapareurs sont des anciens ministres, des anciens députés, des hauts gradés de l'armée, des hommes d'affaire et des responsables administratifs et militaires de la localité. A côté de ceux-ci, se trouvent les complices qui ne sont autres que les chefs de canton, les chefs de villages et leurs collaborateurs. Cette catégorie joue un rôle prépondérant dans le système car étant les propriétaires terriens, rien ne peut se passer sans qu'ils ne soient au courant. Ce sont eux qui reçoivent des acquéreurs quelque chose pour légaliser leurs forfaits. Ils sont incontournables dans la vente, dans l'attribution et dans la location des terres du canton de Madiago. Les victimes de cette pratique sont les paysans, les groupements villageois, et certaines communautés ethniques qui voient leurs champs, leurs terrains spoliés par les plus forts. Face aux accapareurs et aux complices, ils ne peuvent pas se défendre. Ce qu'on peut retenir de cette pratique, c'est qu'elle a engendré des conflits intercommunautaires (Houdeingar, 2009 : 2) parfois sanglants. Il serait judicieux que l'Etat attire l'attention des autorités traditionnelles par rapport à ce phénomène qui gangrène les sociétés tchadiennes. Que les paysans s'organisent en coopératives agricoles afin de constituer une force qui défendrait leurs intérêts communs (Tadjudje, 2015 : 143) puis, procéder à l'immatriculation de leurs biens domaniaux (Lund, 2000 : 20). Enfin, il faut revaloriser la loi coutumière régissant la terre (Herrera et Guglielma, 2007 : 42). Ce

travail scientifique, aussi modeste soit-il, contribuera à élargir l'historiographie des thématiques sur la gouvernance terrienne en mal un peu partout en Afrique.

Bibliographie

Adoum Mangana, Adoum (2000), « Madiago : Le chef de canton est rejeté par ses administrés », *Le Progrès*, n° 528 ; n° 970.

Alladjaba Moussa & Tchekote Hervé (2018), « Conflits fonciers et problématique de développement rural dans la Sous-préfecture de Mongo, Région du Guéra (Tchad) », *European Scientific Journal*, vol. 14, n° 32, P. 213.

Centre africain pour les politiques foncières (2022), *Directives sur la prévention et le traitement des conflits liés à la terre en Afrique*, Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba.

Bémongmbaye Bruno (2016), « Crises socio-économiques et mutations des systèmes de productions agricoles dans la plaine de Mandelia au Tchad », Université de Maroua, Mémoire de Master en Géographie.

Cotula Lorenzo & Vermeulen Sonja (2009), « Accaparement des terres ou opportunité de développement », London, *Briefing*, Rapport.

De Leener Joanna (2011), « L'accaparabilité des terres. Une investigation dans le Macina, Office du Niger-Mali », Ecoles des Sciences Politiques et Sociales, Université catholique de Louvain, Master en Sciences Politiques.

Djinodji Reoungal (2019), « Étude du phénomène de l'accaparement des terres en zone soudanienne du Tchad », N'Djaména, Rapport.

Herrera Adriana & Guglielma da Passano Maria (2007), *Gestion alternative des conflits fonciers*, Fond des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Rome.

Houdeingar Ngarimadeng David (2009), « L'accès à la terre en Afrique subsaharienne », in « L'accès à la terre et ses usages : variations internationales », *Rencontres Lascaux*, Nantes, France.

Keup Marc (2013), « La grande barbarie des terres » in « Dossier accaparement des terres », *Action Solidarité Tiers Monde*, N° 278, Luxembourg.

Lund Christian (2000), *Régimes fonciers en Afrique : Remise en cause des hypothèses de base*, Available at <https://www.iiied.org/fr/9019iiied>.

Meusngar Gédéon (2019), « De la dynastie des Oumar à celle des Moumine dans le canton de Madiago au Tchad, des règles successorales violées », *Annales de l'Université de Moundou*, vol. 15(1), pp. 205-2019

Meusngar Gédéon (2020), « Réformes administratives, dynamique de la chefferie traditionnelle et mutations socioéconomiques dans le canton de Madiago au Tchad de 1936 à 2012 », Université de Ngaoundéré, Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire.

Mounet Justine (2013), *La course mondiale aux terres africaines*, Comité Français pour la Solidarité Internationale, Paris, Châteaudun.

Rizzo Pantaleo (1994), « Monde paysan et intervenants externes, leurs interactions : le cas du canton de Madiago au Tchad », Institut Universitaire d'Étude du Développement, Genève, Mémoire en Étude du Développement.

Tadjudje Willy (2015), « L'accès durable des paysans à la terre : quel peut être l'apport des coopératives à la lutte contre l'accaparement des terres en Afrique ? », *Revue des mutations en Afrique*, Vol. 1, N° 1, CODESRIA & ECA, pp. 135-156.

Togueyam Ivère (2014), « Appui stratégique pour la dynamisation des comités de veille des cas d'acquisition massive des terres au Tchad », N'Djaména, INADES-Formation, Rapport.

UNSO (1994), *Gestion de Terroirs, Concepts and Development*, New York.

Yamingué Béтинbaye (2011), « Les conséquences socio-spatiales de l'urbanisation de N'Djaména et Koundoul sur le terroir de Malo Gaga au Tchad », Université de Ngaoundéré, Mémoire de Master en Géographie.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le colloque international pluridisciplinaire de l'Université de Doba, qui s'est tenu en novembre 2024, a constitué une plateforme essentielle pour examiner les enjeux liés à l'exploitation des ressources pétrolières en Afrique. À travers conférences et ateliers, les participants ont partagé des perspectives variées sur les dimensions économiques, environnementales, sociales et politiques de cette exploitation.

Les ressources pétrolières jouent un rôle crucial dans le développement économique des pays africains, mais des inquiétudes persistent concernant la gestion des revenus et leur impact sur les économies locales. De nombreux intervenants ont plaidé pour une approche durable qui intègre des stratégies visant à minimiser les effets environnementaux et à favoriser l'utilisation de technologies vertes. L'amélioration de la gouvernance et de la transparence dans le secteur a également été mise en avant, avec des exemples de modèles de gestion participative impliquant les communautés locales.

Les discussions ont abordé les enjeux de sécurité liés à l'exploitation pétrolière, notamment dans les régions à fortes tensions géopolitiques, soulignant la nécessité de solutions pacifiques et inclusives. En regardant vers l'avenir, plusieurs perspectives se dégagent, notamment l'encouragement de l'innovation technologique pour des méthodes d'extraction et de traitement plus efficaces et moins polluantes, ainsi que le renforcement des capacités locales à gérer ces ressources par l'éducation.

Des partenariats stratégiques entre les pays africains et les acteurs internationaux pourraient également favoriser un partage équitable des bénéfices et des technologies, tout en respectant les normes environnementales. L'engagement des communautés locales dans les processus décisionnels est crucial pour assurer que les avantages de l'exploitation pétrolière profitent à tous.

Les 24 articles rassemblés dans ce volume mettent en lumière les tensions entre opportunités économiques et défis sociaux et environnementaux, soulignant l'urgence d'une approche intégrée qui prenne en compte les considérations

économiques ainsi que les aspects culturels et environnementaux. Les résultats des recherches révèlent que, bien que l'exploitation pétrolière puisse être un levier de développement, elle nécessite une régulation rigoureuse et des pratiques responsables pour éviter des conséquences néfastes.

Ce colloque a sensibilisé aux enjeux contemporains de l'exploitation des ressources naturelles et a ouvert la voie à des réflexions et actions concrètes pour promouvoir un développement durable en Afrique. Les travaux publiés visent à enrichir le débat et à inciter à l'action, en appelant à une collaboration entre chercheurs, décideurs et communautés pour relever les défis liés à l'exploitation des ressources naturelles.

Coordination :

NANGKARA CLISON, MC

KOUAGO ABDOULAYE, MA

GUIDENG KERTEMAR AUBIN, AU

TABLE DES MATIERES

MOT DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE DOBA -----	4
LEÇON INAUGURALE -----	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE -----	8
I. LETTRES, LANGUES, COMMUNICATION ET SCIENCE DE L'EDUCATION -----	13
1. EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LE THEATRE TCHADIEN : UNE LECTURE SEMIOTIQUE DE <i>DEPORTATION</i> <i>REMUNEREE</i> DE MADJIREBAYE HERVE -----	14
ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal du Tchad (Tchad)	
1. Cadre d'étude : « Village »-----	15
2. Accès aux ressources naturelles : malédiction ou bénédiction ? -----	21
3. Énoncé performatif : assassinat du protagoniste et obstacles à la riposte villageoise-----	26
2. LA PROBLEMATIQUE DU SIDA DANS <i>LE CANDIDAT AU PARADIS</i> <i>REFOULE</i> DE MOUIMOU DJEKORE-----	32
Emmanuel KALPET, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)	
1. Le « toro » ou l'allégorie du sida -----	34
2. Stratégies de lutte contre la prolifération du toro -----	41
3. THE OIL RESOURCE EXPLOITATION AND THE INFLUX OF YOUNG PEOPLE TOWARDS ENGLISH LEARNING IN CHADIAN HIGHER EDUCATION INSTITUTIONS-----	51
NDIKOUA NGAIDANDI, University of Doba (Tchad)	
1. Objectives -----	54
2. Research questions-----	55
3. Hypotheses -----	55
4. Methods-----	55
5. Results -----	57
6. Difficulties faced by learners of EFL -----	62
7. Recommendations -----	66
4. EXPLOITATION DU PÉTROLE AU TCHAD : LES DÉFIS DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE-----	69
KILA ROSKEM Jean-Pierre, Université de N'Djaména (Tchad)	
NDILTAH Patrick, Université de N'Djaména (Tchad)	

1- Cadre théorique	71
2- Résultats et discussion	74
5. ÉDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPONSABILITE FACE AUX ENJEUX PETROLIERS	80
ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal (Tchad)	
1. Secteur pétrolier en Afrique et au Tchad.....	81
2. Enjeux environnementaux	83
3. Éducation à la citoyenneté	86
4. Responsabilité individuelle et collective.....	89
6. LES EFFETS DE L'EXPLOITATION DU PETROLE SUR L'AMELIORATION DES STRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION DANS LA REGION PRODUCTRICE : CAS DU DEPARTEMENT DE LA NYA	95
NDIGMBAYEL Réoular Urbain, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)	
1. Problématique	96
2. Méthodologie.....	97
3. Présentation, analyse et interprétation des données quantitatives	101
4. Présentation, analyse et interprétation des données qualitatives.....	106
7. APPROCHE COMPAREE DE L'INTERTEXTE BIBLIQUE DANS EN ATTENDANT GODOT DE SAMUEL BECKETT, LE RETOUR AU DESERT DE BERNARD-MARIE KOLTES ET LES JOURS SE TRAINENT, LES NUITS AUSSI DE LEANDRE-ALAIN BAKER	112
ABOUSSANG BOUBA THIMOTHÉE, Université de Maroua (Cameroun)	
1. Traces bibliques ou emprunts à la Bible	113
2. Les figures bibliques	119
3. Le schéma manichéen structurant de la Bible : le paradis et l'enfer.....	121
4. De l'usage de l'intertexte biblique à l'expression du divorce entre l'Homme et Dieu	123
8. ÉVALUATION DE LA PLACE MINOREE DE L'ARABE, LANGUE OFFICIELLE DANS LE SYSTEME EDUCATIF TCHADIEN	133
FATIMÉ PAMDÉGUÉ, Université de N'Djaména (Tchad)	
ALI MOUSSA, Université de N'Djaména (Tchad)	
1. L'enseignement de l'arabe dans le système éducatif tchadien	134
2. Facteurs expliquant la marginalisation de l'arabe littéraire	139
3. Perspectives et recommandations pour renforcer l'enseignement de l'arabe littéraire	140

II. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES -----	146
9. PROTECTION ET CONSERVATION DES SITES ARCHEOLOGIQUES DANS LE BASSIN PETROLIER DE DOBA -----	147
NANGKARA Clison, Université de Doba (Tchad)	
1. Méthodologie-----	148
2. Résultats-----	148
3. Discussion-----	158
10. IMPACTS DE L'EXPLOITATION DU PETROLE DE DOBA SUR LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES DANS LE LOGONE ORIENTAL -----	163
DENENODJI Béatrice, Université de N'Djamena (Tchad)	
1. Cadre géographique de la zone d'étude-----	164
2. La démarche méthodologique-----	165
3. Les résultats -----	165
4. Perspectives -----	176
5. Discussion-----	176
11. LES AUTORITES TRADITIONNELLES ET LA QUESTION DE L'ACCAPAREMENT DES TERRES AU TCHAD : LE CAS DU CANTON DE MADIAGO -----	180
MEUSNGAR GÉDÉON, Université de Doba (Tchad)	
1. Zone d'étude-----	182
2. Résultats-----	183
12. REVALORISATION DE L'ART CERAMIQUE DANS LA VALLEE DU LOGONE ORIENTAL (REGION PETROLIERE : VILLAGE BEMBAINDI ET CANTON MAIBOMBAYE) -----	197
Belemel Banga, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)	
Koularambaye Bembaye, Université de Doba (Tchad)	
1. Logone oriental, un milieu favorable pour la production d'objets céramiques-----	200
2. Vestiges des activités céramiques observés sur le site -----	204
3. Déclin de l'Art Céramique dans le Logone-----	205
4. Analyse de l'Impact du Pétrole -----	206
5. Pétrole : Un Danger pour la Zone Productrice -----	207
13. L'ERE PETROLIERE ET IMPACTS SUR LE COMMUN DE TCHADIEN : CAS DU DEPARTEMENT DE LA KABBIA -----	210
ADIMATCHO ALOUA, Ecole Normale Supérieure d'Abéché (ENSA), (Tchad)	

MEY MAHAMAT MEY, Université de N'Djaména (Tchad)		
ABAKAR GONI OUSMAN, Université de N'Djaména (Tchad)		
1. Les caractéristiques et le mode d'exploitation du secteur agricole par les paysans	212	
2. L'espoir des paysans sur le projet d'exploitation du pétrole de Doba	216	
14. IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA POLITIQUE D'EXPLOITATION DU PETROLE SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LE BASSIN DE BENOYE, (SUD DU TCHAD)-----		224
MBAINAMEM Ferdinand, Université de Maroua (Cameroun)		
DEZEU TCHINDA Léonnie, Université de Maroua (Cameroun)		
1. Etat des lieux de la politique d'exploitation du pétrole dans le bassin de Bénoye	227	
2. Les acteurs d'exploitation et leurs niveaux d'implications dans la gestion des puits de pétrole à Bénoye-----	229	
3. Impacts de la politique d'exploitation du pétrole sur le développement local à Bénoye	231	
4. Discussion-----	238	
15. DYNAMIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA ZONE PETROLIFERE DE DOBA AU TCHAD : CAS DES TERROIRS DE NGALABA ET DE MOUNDOULI-----		242
Model DJEMON, Université de Moundou (Tchad)		
1. Matériels et méthodes	244	
2. Résultats et discussion-----	247	
16. CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET EXPLOITATION DES BERGES DU CHARI A N'DJAMENA : ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX-----		259
GOUATAINE SEINGUÉ Romain, École Normale Supérieure de N'Djamena (Tchad)		
ATTEIB ADAM Baye, Ecole Normale Supérieure de N'Djamena (Tchad)		
1. Matériels et méthodes	262	
2. Résultats-----	265	
3. Discussion-----	274	

17. INFLUENCES PHYSIQUES ET DYNAMIQUE DES ACTIVITES ANTHROPIQUES DANS LA VALLEE DU BATHA A L'EST DU TCHAD : LE CAS DE MASSALAT -----	277
ALLANAISSEM Yves, Université de Sarh (Tchad)	
1. Une prédisposition naturelle du milieu-----	280
2. Des activités générées à partir des atouts physiques de Massalat -----	289
18. DEVELOPMENT OF VICISSITUDES OR VICISSITUDES OF DEVELOPMENT IN THE OIL ERA OF CHAD: CASE OF THE NYA OIL FIELDS IN THE ORIENTAL LOGONE FROM 2000-2015 -----	302
DJIMADOUM ALLARAMADJI Caleb, University of Sarh (Tchad)	
1. Problematic-----	305
2. Materials and method-----	306
3. Results-----	307
19. ÉVALUATION DES IMPACTS SOCIOECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITES ANTHROPIQUES DANS UN CONTEXTE DE PRESSION DEMOGRAPHIQUE ET DE PERTURBATIONS CLIMATIQUES DANS LA NYA AU SUD DU TCHAD -----	317
MBATBRAL Naskida, Université des Sciences et de Technologie d'Ati (Tchad)	
OUYA Bondoro, Centre National de Recherche pour le Développement, Laboratoire de Géomatique, N'Djaména (Tchad)	
MOUTEDE-MADJI Vincent, Université des Sciences et de Technologie d'Ati (Tchad)	
1. Matériels et méthode-----	319
2. Résultats-----	322
3. Discussion-----	329
20. EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES ET DEFIS DE L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE AU TCHAD : CAS DES CARRIERES DU BITUMAGE DE L'AXE KELO-PALA -----	332
ABANGA Abakar, Université de Pala (Tchad)	
ARMI Jonas, Université de Pala (Tchad)	
MANAMOU NGAVOUTNA Josué, Université de Pala (Tchad)	
1. Méthodologie de travail-----	334
2. Présentation du cadre d'étude -----	335
3. Résultats-----	336
4. Discussion-----	339

21. EXPLOITATION PETROLIERE ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE TRANSPORT AU TCHAD : L'EXEMPLE DE LA VILLE DE MOUNDOU	344
DEMOUNDOU NAMODJI, Centre National de Recherche pour le Développement N'Djamena (Tchad)	
1. Contexte -----	344
2. Problématique -----	345
3. Matériels et méthode -----	346
4. Résultats -----	349
III- VARIA -----	369
22. LA GESTION FONCIERE A L'AUNE DE L'EXPLOITATION PETROLIERE DANS LA PROVINCE DU LOGONE ORIENTAL : UNE APPROCHE JURIDIQUE	370
DANBE MOUAMADJI, Université de Doba (Tchad)	
1. Une gestion foncière timidement encadrée -----	373
2. L'innovation souhaitée -----	379
23. PERTINENCE DE LA MEDIATION PAR RAPPORT A L'ARBITRAGE DANS L'ESPACE OHADA	389
ABDERAMANE ISSA ABAKAR, Université Adam Barka d'Abéché (Tchad)	
DJOBOM NGAYE MOÏSE, Université de Maroua (Cameroun)	
1. Les arguments fondamentaux justifiant la précellence de la médiation par rapport à l'arbitrage -----	393
2. Le caractère permissif et peu contraignant de la médiation -----	400
24. EFFET DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ SUR LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	407
NODJADOUM TOLNAN, Université de Ngaoundéré (Cameroun)	
Charles Alain BITA, Université de Ngaoundéré (Cameroun)	
Jean Hugues NLOM, Université de Douala (Cameroun)	
1. Revue de la littérature -----	410
2. Approche méthodologique de l'étude -----	416
3. Résultat -----	424
CONCLUSION GÉNÉRALE -----	437